



**Conseil économique  
et social**

Distr.  
GÉNÉRALE

E/CN.5/1997/7  
30 octobre 1996  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

COMMISSION DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL  
Trente-cinquième session  
25 février-6 mars 1997  
Point 4 c) de l'ordre du jour provisoire\*

QUESTIONS RELATIVES AUX PROGRAMMES ET AUTRES QUESTIONS : INSTITUT  
DE RECHERCHE DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Rapport du Conseil d'administration de l'Institut de recherche  
des Nations Unies pour le développement social

Note du Secrétaire général

Le Secrétaire général a l'honneur de transmettre à la Commission du développement social, à sa trente-cinquième session, le rapport du Conseil d'administration de l'Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social, portant sur la période 1995-1996.

---

\* E/CN.5/1997/1.

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUT DE RECHERCHE  
DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL  
1995-1996

Résumé

L'exercice biennal 1995-1996 a été caractérisé par une expansion très marquée du programme de travail de l'Institut, qui a par ailleurs apporté d'importantes contributions au Sommet mondial pour le développement social, à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et à Habitat II. Plus de 46 ouvrages contenant les conclusions du programme de recherche en cours ont été publiés ou sont sous presse. L'Institut a également créé deux pages d'accueil sur Internet qui offrent de nouvelles possibilités de diffusion des résultats des travaux de recherche. La situation financière de l'Institut demeure dans l'ensemble satisfaisante, grâce à l'augmentation des ressources de base et des fonds affectés aux projets, en 1995 et 1996.

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Paragraphes</u>	<u>Page</u>
INTRODUCTION . . . . .	1 - 8	4
CONTRIBUTIONS AUX CONFÉRENCES DES NATIONS UNIES . . . . .	9 - 46	6
A. Sommet mondial pour le développement social . . . . .	10 - 33	6
1. État de désarroi : les répercussions sociales de la mondialisation . . . . .	14 - 16	7
2. Repenser le développement social . . . . .	17 - 19	8
3. Restructuration économique et politique sociale	20 - 25	9
4. Suivi du Sommet mondial pour le développement social . . . . .	26 - 33	10
B. Quatrième Conférence mondiale sur les femmes . . . . .	34 - 40	12
1. Vers une différenciation des politiques macro-économiques selon le sexe : conceptions et institutions . . . . .	36 - 37	12
2. L'intégration de la dimension féminine dans le courant dominant des politiques de développement : obstacles et possibilités . . . . .	38 - 40	13

TABLE DES MATIÈRES (suite)

	<u>Paragraphe</u> s	<u>Page</u>
C. Habitat II . . . . .	41 - 46	13
1. L'intégration sociale à la base : la dimension urbaine . . . . .	42	14
2. Action bénévole et démocratie locale : partenariat pour un avenir meilleur dans les villes . . . . .	43 - 46	14
POURSUITE DU PROGRAMME DE RECHERCHE . . . . .	47 - 94	16
A. Reconstruction des sociétés déchirées par la guerre	47 - 69	16
1. Projet concernant les sociétés déchirées par la guerre . . . . .	47 - 61	16
2. Vulnérabilité et stratégies de survie au Cambodge . . . . .	62 - 69	19
B. Impact de la coopération technique sur la vie des femmes : intégration des questions féminines dans la politique de développement . . . . .	70 - 82	20
C. Environnement, développement durable et transformations sociales . . . . .	83 - 94	24
1. Dimensions politiques et sociales des programmes et projets de protection de l'environnement . . . . .	83 - 89	24
2. Incidences des parcs nationaux et des zones protégées sur la société et l'environnement des pays en développement . . . . .	90 - 94	25
PUBLICATIONS ET DIFFUSION . . . . .	95 - 102	26
A. Publications . . . . .	95 - 97	26
B. Diffusion . . . . .	98 - 102	27
CONSEILS ET CONSULTATIONS . . . . .	103 - 106	27
SITUATION FINANCIÈRE . . . . .	107 - 109	28

## INTRODUCTION

1. Créé en 1963, l'Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social était initialement chargé "d'effectuer des recherches sur les questions et les politiques de développement social et les relations entre le développement social et le développement économique durant les différentes phases de la croissance", mais ses objectifs, sa démarche et la portée de ses activités ont évolué depuis lors. À l'origine, l'Institut s'attachait surtout à améliorer les statistiques sociales et à analyser la relation entre le développement social et le développement économique, en partant de l'hypothèse que le développement social découlait automatiquement de la croissance économique et de la modernisation.

2. Tout au long des années 70 et 80, l'Institut a élargi sa vision du développement social pour englober certaines questions comme l'inégalité, la discrimination, les mouvements sociaux et la participation, en plus des thèmes traditionnels liés aux politiques sociales et à la planification dans des domaines tels que la santé, l'éducation et les statistiques sociales. L'Institut s'est efforcé d'adopter une démarche intégrée et multidisciplinaire dans ses recherches sur le développement social, mettant l'accent sur l'analyse politico-économique de la nature du processus de décision et des forces sociales qui s'affrontent souvent au sein de la société afin d'identifier les gagnants et les perdants du changement économique et social. Ces questions étaient au centre des grands programmes de recherche de l'Institut sur les répercussions sociales de la Révolution verte, le rôle des coopératives dans le développement, les réfugiés, la participation populaire et les problèmes de sécurité alimentaire.

3. Depuis la fin des années 80, l'Institut a considérablement élargi la portée et les objectifs de ses activités. Dès 1993, il avait doublé le nombre de ses programmes de recherche, qui concernaient environ 70 pays. Durant les années 90, sans s'écarter de ses principaux objectifs, à savoir la recherche comparée interpays sur les grands problèmes de développement social et le renforcement des capacités de recherche des pays en développement, l'Institut a diversifié son rôle pour s'adapter à l'évolution de la demande et des possibilités.

4. L'Institut a développé ses activités de recherche appliquée pour mieux répondre aux besoins des décideurs et de la communauté des donateurs. C'est ainsi que la "recherche orientée vers l'action", formule qui privilégie le dialogue et la recherche du consensus, est un important volet de deux des plus grands programmes de recherche de l'Institut sur les moyens d'intégrer les préoccupations des femmes dans la planification du développement et la reconstruction des sociétés déchirées par la guerre. Ainsi, l'Institut accorde une grande importance à la nécessité de rapprocher les divers acteurs sociaux et politiques pour débattre des grandes questions du développement social. Dans le cadre d'ateliers, de séminaires et de conférences, il s'efforce de servir de lieu de rencontre international pour l'analyse des questions de développement, rassemblant décideurs, donateurs, universitaires, représentants d'ONG et militants de la base.

5. Du fait de cette réorientation vers la recherche appliquée, l'Institut a apporté sa contribution aux conférences mondiales sur les problèmes de développement qui se sont tenues récemment à Rio de Janeiro, Copenhague, Beijing et Istanbul. Par ailleurs, il collabore plus régulièrement avec d'autres organismes des Nations Unies, en participant à des groupes consultatifs de haut niveau, en élaborant des rapports et en réalisant des programmes de recherche communs. Il coopère également avec d'autres organisations multilatérales et bilatérales, des gouvernements, des ONG, des instituts de recherche et des universités. Ces dernières années, l'Institut a entrepris des travaux de recherche pour le compte de l'Agence danoise de développement international (DANIDA), du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et du Fonds mondial pour la nature (WWF), sur des questions diverses telles que les répercussions sociales de la dégradation de l'environnement et les missions de maintien de la paix des Nations Unies.

6. Le présent rapport rend compte des activités de l'Institut en 1995 et 1996. Il est présenté à la Commission du développement social conformément au mandat exposé dans le bulletin du Secrétaire général (ST/SGB/126, en date du 1er octobre 1963), aux termes duquel le Conseil d'administration doit notamment présenter régulièrement à la Commission "un rapport sur l'état d'avancement des travaux de l'Institut".

7. Depuis deux ans, le programme de travail de l'Institut a considérablement progressé. Les grands projets de recherche ci-après, lancés il y a quelques années, sont pratiquement achevés : expansion agricole et forêts tropicales; crise, ajustement et transformations sociales; conflits ethniques et développement; accès à la propriété et évolution des régimes de propriété dans les sociétés communistes et postcommunistes; violence politique et mouvements sociaux; réfugiés, rapatriés et société locale; interaction et développement; dynamique sociale du déboisement dans les pays en développement; impact socio-économique et politique de la production, du commerce et de l'utilisation illicites de stupéfiants; et les femmes, l'environnement et la population. Outre des rapports, des articles et des documents de synthèse, ces projets ont donné lieu à plusieurs ouvrages importants.

8. Les réalisations les plus marquantes de l'Institut au cours des deux dernières années s'inscrivaient notamment dans le cadre de la préparation du Sommet mondial pour le développement social, de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et de la Conférence Habitat II. Poursuivant sur cette lancée, il a mis en chantier plusieurs nouveaux projets et d'autres sont en préparation. En même temps, des projets de recherche récents, en particulier ceux portant sur la reconstruction des sociétés déchirées par la guerre, la coopération technique et la vie des femmes, et l'environnement, le développement durable et les transformations sociales, sont bien avancés. On trouvera plus loin un compte rendu des activités menées dans le cadre de ces projets, ainsi que quelques exemples d'autres travaux en cours.

## CONTRIBUTIONS AUX CONFÉRENCES DES NATIONS UNIES

9. Au fil des années, l'Institut s'est efforcé d'apporter des contributions de fond aux conférences des Nations Unies. Pour ce faire, il mobilise son réseau mondial de chercheurs, de militants et de spécialistes du développement pour a) engager une réflexion sur les grandes questions sociales débattues à l'occasion de ces conférences; b) apporter des données et des idées nouvelles aux différents stades de la préparation des conférences, et c) sensibiliser l'opinion publique pour en assurer le succès. Au cours des dernières années, plusieurs projets de recherche de l'Institut ont été conçus spécialement en prévision de conférences des Nations Unies. Les résultats de ces projets sont diffusés et analysés dans des contextes divers (conférences et séminaires, moyens de communication électroniques et médias nationaux et internationaux). Par ailleurs, la série de documents d'information et de documents spéciaux traite de questions directement liées aux thèmes de ces conférences.

### A. SOMMET MONDIAL POUR LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL

10. Seul organisme des Nations Unies chargé exclusivement de la recherche sur les questions liées au développement social, l'Institut a mené à bien un important programme de travail en vue d'apporter une contribution de fond aux préparatifs du Sommet mondial pour le développement (Copenhague, mars 1995). Ainsi, les participants aux négociations sur le projet de déclaration et de programme d'action du Sommet ont pu eux-mêmes prendre connaissance des conclusions et recommandations de l'Institut à l'occasion de quatre séminaires internationaux et de plusieurs conférences restreintes, tables rondes et points de presse organisés durant les réunions du Comité préparatoire et le Sommet lui-même.

11. L'Institut a axé ses travaux sur le renforcement de l'intégration sociale qui, avec l'élimination de la pauvreté et la croissance de l'emploi productif, constituait l'un des trois points de l'ordre du jour du Sommet. Il a notamment mené les activités ci-après :

- Publication d'un important rapport destiné au Sommet social, intitulé "États de désarroi : les répercussions sociales de la mondialisation";
- Organisation d'une conférence internationale sur le thème "Repenser le développement social", au cours de laquelle d'éminents spécialistes des questions sociales ont présenté leurs points de vues respectifs sur la nature des grands changements sociaux contemporains et des forces et processus fondamentaux qui les déterminent;
- Projet de recherche intitulé "restructuration économique et nouvelles politiques sociales", évaluant les nouveaux types de programmes sociaux mis en oeuvre dans les pays en développement dans le cadre des mesures d'ajustement structurel;
- Projet de recherche et séminaire international sur l'avenir de l'État providence, examinant la dynamique de l'État providence et ses perspectives;

- Séminaire international sur la restructuration économique et les politiques sociales, traitant de la formulation des politiques sociales dans le contexte de la mondialisation dans les pays industrialisés, les pays en transition et les pays en développement;
- Projet de recherche et séminaire international sur la diversité ethnique et les politiques gouvernementales, portant sur les mesures prises face aux conflits ethniques et sur les moyens d'encourager l'entente dans les sociétés multi-ethniques;
- Projet de recherche intitulé "l'intégration sociale à la base : la dimension urbaine", examinant comment les organisations locales et les initiatives communautaires peuvent favoriser l'intégration sociale dans les grandes villes du Nord et du Sud;
- Deux séminaires, organisés en coopération avec des instituts de recherche des organismes publics français, en vue d'appuyer les efforts nationaux dans le cadre de la préparation et du suivi du Sommet social, l'accent étant mis sur les problèmes de l'Afrique subsaharienne.

12. Les activités de l'Institut dans le cadre du Sommet social ont été l'occasion de synthétiser et de diffuser les résultats des principaux travaux de recherche qu'il a réalisés ces dernières années, notamment sur l'ajustement structurel, l'environnement et le développement, les conflits ethniques, la violence politique et les drogues illicites. Par ailleurs, d'autres travaux ont été entrepris dans divers domaines, notamment l'intégration sociale, la mondialisation, la réforme des institutions, les sociétés transnationales et la criminalité.

13. L'Institut a lancé un vaste programme de publication et de diffusion des conclusions et recommandations issues de ces recherches, qui comporte, outre le rapport intitulé "États de désarroi", qui a été présenté au Sommet social, deux nouvelles séries de publications destinées au Sommet – à savoir les documents spéciaux et les documents d'information –, ainsi que des rapports de conférence, des rapports de synthèse, des articles de presse et des publications commerciales. On trouvera ci-après une liste de certaines activités entreprises par l'Institut dans le cadre du Sommet social :

1. État de désarroi : les répercussions sociales de la mondialisation

14. Dès le début du processus préparatoire du Sommet mondial pour le développement social, il est apparu qu'il était important d'examiner les liens entre les grands problèmes sociaux et les tendances associées à la "mondialisation". L'Institut s'est donc attaché à analyser en profondeur certains de ces problèmes. Sur la base de ses programmes de recherche concernant l'ajustement structurel, les conflits ethniques, les drogues illicites et la reconstruction des sociétés déchirées par la guerre, et d'études sur de nombreuses autres questions établies à sa demande par des spécialistes, il a élaboré un rapport intitulé "État de désarroi : les répercussions sociales de la mondialisation". Ce rapport, qui a été présenté au Sommet social, a été

écrit de manière à être compris d'un vaste public. Il a été publié en anglais, espagnol et français, puis traduit en arabe, chinois et coréen.

15. La première partie de ce rapport porte sur les changements considérables dus à la mondialisation qui ont influé de façon radicale sur la portée et la nature des problèmes sociaux. La deuxième partie concerne les liens entre la mondialisation et des questions sociales clefs, telles que les migrations, la criminalité, la drogue, les conflits ethniques et la reconstruction des sociétés déchirées par la guerre. La troisième partie examine les effets de la mondialisation sur les institutions aux niveaux local, national et international, et préconise un certain nombre de réformes institutionnelles susceptibles de donner plus de cohérence au processus de mondialisation.

16. Cette analyse montre que les institutions internationales influent probablement plus que par le passé sur les tendances sociales, politiques et économiques mondiales. C'est pour cette raison que le dernier chapitre porte sur la mondialisation et la citoyenneté, et examine dans quelle mesure les effets polarisants et désintégrateurs de la mondialisation peuvent être neutralisés par de nouvelles approches, élaborées au niveau international, qui mettent l'accent sur les droits politiques, économiques et sociaux fondamentaux de tous.

## 2. Repenser le développement social

17. Au cours des deux derniers jours du Sommet (11-12 mars 1995), au moment où les chefs d'État étaient réunis à Copenhague, l'Institut a organisé une conférence internationale sur le thème "Repenser le développement social". Dix spécialistes internationalement reconnus pour l'importance et l'originalité de leurs idées ont été invités à analyser à cette occasion des aspects complexes du changement socio-économique actuel et à les "repenser" de manière créatrice. Ce groupe de théoriciens des sciences sociales et d'écrivains éminents comprenait Ralf Dahrendorf, Amitai Etzioni, Johan Galtung, Anthony Giddens, Eric Hobsbawm, Fatema Mernissi, Tetsuo Najita, Emma Rothschild, Wole Soyinka et Tatyana Tolstaya.

18. Cinq exposés ont été publiés par l'Institut, dans le cadre de sa série Documents de synthèse. En outre, tous les exposés ont été réunis dans un numéro spécial de la revue Development and Change, intitulé "Social Futures, Global Visions", paru en avril 1996, ainsi que dans un livre publié par Blackwell.

19. Ces exposés, qui portent sur des disciplines et des continents différents, brossent un tableau complexe du changement social. Ils nous incitent à prendre au sérieux le rapport entre la concurrence économique mondiale et l'autoritarisme. Ils notent de nouvelles formes de dépendance mondiale, dans lesquelles des décisions affectant les moyens d'existence de millions de personnes sont prises par des intérêts supranationaux qui n'ont que peu de compte à rendre sur le plan politique. Ils examinent l'avenir de l'État et la modification de l'équilibre entre les droits individuels et les obligations collectives dans divers contextes nationaux. Ils soulignent combien il est urgent de revoir la notion de travail dans la société moderne et proposent des stratégies permettant de faire face à des risques d'un type nouveau et d'améliorer la qualité de la vie.

### 3. Restructuration économique et politique sociale

20. Deux projets de l'Institut visent à encourager un dialogue plus solide sur les questions de protection sociale et de solidarité dans un environnement économique mondial en mutation rapide. Le projet sur l'avenir de l'État-providence porte sur les problèmes que pose la mise en place d'une protection sociale de base dans différents types d'économie de marché et celui sur la restructuration économique et les nouvelles politiques sociales aborde des questions analogues, mais dans le monde en développement.

21. La grande diversité des problèmes que pose la réforme de l'État-providence dans les démocraties industrielles avancées ainsi que des solutions qui y sont apportées est l'une des constatations les plus générales, mais peut-être aussi les plus utiles, faites dans le cadre du premier projet. Bien que les pays scandinaves et les pays d'Europe occidentale continentale et d'Amérique du Nord aient toujours eu une vision différente de la protection sociale, ils ont dû faire face à des problèmes analogues au cours des dernières décennies : croissance – timide – de l'économie mondiale et problème de l'intégration économique mondiale, mais aussi vieillissement relatif de la population et modifications fondamentales des structures sociales.

22. Les pays considérés ont réagi différemment à ces problèmes, pourtant analogues sur bien des points. Entre les deux extrêmes que sont la défense de systèmes universels de protection sociale fondés sur la citoyenneté et l'abandon presque total de la sécurité personnelle au libre jeu des forces du marché, la plupart des pays arrivent à des compromis qui sont fonction de leur histoire et de leur situation politique actuelle. Comme le relève le rapport de synthèse sur le projet, on ne soulignera jamais trop combien il importe de comprendre les institutions politiques et sociales actuelles pour arrêter le "dosage" des mesures qu'il est réaliste de prendre. En dernière analyse, les institutions comptent plus que les bilans.

23. Le projet de recherche sur les politiques sociales dans le cadre de la restructuration économique des pays en développement a porté sur la raison d'être des programmes d'ajustement social – ou, comme on les appelle couramment, des filets de protection sociale – qui comprennent en général aussi bien des services et avantages sociaux ciblés que divers types de "fonds sociaux" axés sur des projets. On a étudié 13 programmes de ce type mis en place pour atténuer les coûts sociaux de l'ajustement. Il ressort de ces recherches que, dans le contexte de l'ajustement, une approche des services sociaux axée sur des projets se heurte à un certain nombre de limitations. De manière générale, elle ne permet d'atteindre qu'une petite partie de la population concernée et a encore moins d'impact sur les couches les plus pauvres de la société.

24. Les conclusions de ces deux projets ont été intégrées dans le processus préparatoire du Sommet grâce, d'une part, à un séminaire international sur la restructuration économique et les politiques sociales, dont le rapport préliminaire a été présenté aux participants à la troisième réunion du Comité préparatoire, et, d'autre part, à une table ronde sur l'ajustement social et les politiques sociales organisée pendant la réunion elle-même. Les conclusions ont également été examinées lors du séminaire intitulé "L'avenir de l'État-providence d'un point de vue mondial : débat international", organisé

conjointement, dans le cadre du Sommet mondial pour le développement social, par l'Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social, l'Institut danois de recherche sociale et le Ministère danois des affaires étrangères.

25. Toute une série de publications sont nées de ces deux projets, notamment deux documents spéciaux, trois documents de travail, un rapport et deux livres publiés par des maisons d'édition. Certaines des études de cas effectuées dans le cadre du projet sur la restructuration économique et les politiques sociales ont fait l'objet d'un numéro spécial de l'European Journal of Development Research en juin 1995, puis d'un livre publié par Frank Cass. Welfare States in Transition a été publié en 1996 par l'Institut en collaboration avec Sage.

#### 4. Suivi du Sommet mondial pour le développement social

##### Au lendemain du Sommet social : mise en oeuvre du Programme d'action

26. La session du Conseil économique et social de l'Organisation des Nations Unies, qui s'est tenue en juin et juillet 1995 à Genève, au lendemain du Sommet, a constitué un élément important de son suivi. Tirant parti de la participation à cette réunion de bon nombre des principaux acteurs du Sommet, l'Institut a organisé un séminaire d'une demi-journée, au Palais des Nations, le 4 juillet 1995.

27. Les interventions des représentants des organismes des Nations Unies, des gouvernements et des organisations non gouvernementales ont souligné les divergences de vues entre les principaux participants au Sommet et mis en lumière les problèmes à régler au cours du processus de mise en oeuvre. Ceux-ci concernent notamment la responsabilité institutionnelle au sein même du système des Nations Unies, l'élaboration d'un système permettant de veiller au respect des engagements pris à Copenhague, la difficulté de concilier la croissance dans des économies de marché et l'augmentation des dépenses sociales dans une société qui se mondialise et fait que les gouvernements des pays les plus pauvres ne disposeront probablement pas des ressources nécessaires pour atténuer les effets de la pauvreté et du chômage. Les faiblesses des organisations non gouvernementales ont également fait l'objet des nombreux débats, le sentiment général étant que l'on attendait trop de la société civile dans ce processus de mise en oeuvre.

28. Un rapport, contenant notamment des informations sur les initiatives prises à l'issue du Sommet par des organisations clefs qui n'étaient pas présentes au séminaire, a été publié en septembre 1995 et largement diffusé.

##### Développement social et politique d'intérêt général

29. Le Sommet a souligné le rôle important de politiques sociales et économiques saines dans l'élimination rapide de la pauvreté et la réalisation des objectifs fixés en matière de santé et d'éducation. L'Institut a récemment lancé un projet de recherche sur le développement social et les politiques d'intérêt général qui vise à déterminer pourquoi certains pays en développement sont plus avancés sur le plan social. Les données disponibles montrent que certains pays ont d'excellents indicateurs sociaux, compte tenu de leur niveau

de revenu par habitant. Aux fins de cette étude, le développement social est défini par des indicateurs concernant la santé et l'éducation et par la proportion de la population vivant au-dessous du seuil de pauvreté. Les chercheurs se pencheront sur la qualité des données et l'évolution des indicateurs sociaux dans le temps. Ils analyseront surtout les facteurs qui expliquent les bons résultats d'un certain nombre de pays dans le domaine social. Cette analyse sera menée à trois niveaux interdépendants – facteurs historiques et politiques, importance des ressources destinées au développement social et efficacité de leur utilisation et structures institutionnelles.

30. Les travaux de recherche sont menés au Chili, en Chine, au Costa Rica, à Cuba, à la Jamaïque, dans le Kerala, à Sri Lanka et au Viet Nam, car les résultats qui y sont obtenus en matière de santé et d'éducation ont suscité un vif intérêt et de nombreux débats. L'intérêt de ce projet, qui fait appel à des données de deuxième main, réside dans l'utilisation d'un cadre commun et intégré d'analyse de ces expériences. On espère que les leçons qui en sont tirées permettront aux pays à faible revenu qui luttent contre l'analphabétisme de fournir à tous une éducation de base et de réduire la mortalité infantile. La version préliminaire de certaines des études de cas a été présentée lors d'un séminaire organisé conjointement à Ottawa en mai 1996 par l'Institut, l'Agence canadienne pour le développement international (ACDI) et le Centre de recherche pour le développement international (CRDI).

#### Mondialisation et citoyenneté

31. Le travail accompli par l'Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social en préparation du Sommet mondial pour le développement social a mis en lumière l'importance de l'interdépendance croissante qui existe, à l'échelle mondiale, dans de nombreux domaines aussi bien macro-économiques que sociaux et culturels. Des rapports généraux ou spéciaux publiés à cette occasion, comme "État de désarroi : les répercussions sociales de la mondialisation", portent sur les retombées positives et négatives de la mondialisation, qui ouvre de nouvelles possibilités de coopération internationale mais qui rend aussi extraordinairement difficile la création de systèmes de solidarité et de protection sociale. La question soulevée dans les dernières pages d'"État de désarroi" est de savoir si on peut compenser l'effet de polarisation et de désintégration lié à la mondialisation en formulant à l'échelle internationale, de nouvelles démarches qui réaffirment les droits fondamentaux politiques, sociaux et économiques de tous les êtres humains.

32. Quels sont les éléments institutionnels et politiques nécessaires pour renforcer les mécanismes fondamentaux de solidarité sociale au niveau international? Comment modérer l'expansion rapide, et presque débridée, des marchés mondiaux – dans un contexte transnational fortement oligopolistique – en recherchant une sorte de redistribution à l'échelle mondiale? Comment les habitants du globe peuvent-ils coopérer efficacement pour affirmer et défendre certains droits fondamentaux? Les problèmes éminemment pratiques que soulèvent ces questions, qui peuvent paraître idéalistes, sont à la base de tout effort fait pour appliquer le Plan d'action du Sommet mondial pour le développement social.

33. Les problèmes politiques, économiques et institutionnels que pose l'élaboration d'une charte sociale applicable dans un univers où tout revêt des dimensions mondiales seront examinés à la Conférence sur la mondialisation et la citoyenneté que l'Institut doit organiser à Genève, du 9 au 11 décembre 1996. Des exposés, des débats et des réunions de groupes de travail y seront consacrés.

#### B. QUATRIÈME CONFÉRENCE MONDIALE SUR LES FEMMES

34. Parmi les 10 domaines critiques choisis par la Commission de la condition de la femme comme thèmes de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes (Beijing, septembre 1995), deux concernaient les travaux réalisés par l'Institut en prévision de la Conférence :

- L'inégalité dans l'accès aux structures et politiques économiques et au processus de production et dans la participation à leur définition; et
- L'insuffisance des mécanismes chargés de favoriser la promotion de la femme.

35. L'un des principaux apports de l'Institut à la Conférence était une série de documents spéciaux présentant les résultats d'un projet concernant la coopération technique et la vie des femmes : intégration des rôles joués par les hommes et les femmes dans la politique de développement, qui sera décrit plus loin. Ces documents portent notamment sur les questions suivantes : les femmes et la promotion des micro-entreprises; l'emploi des femmes dans l'industrie et les services axés sur le commerce; et les aspects de la politique démographique intéressant particulièrement les femmes. Plusieurs autres documents contiennent une analyse critique de la façon dont différentes institutions chargées de définir les politiques - organismes multilatéraux et bilatéraux et gouvernements de pays en développement - abordent les questions de parité. Une fois révisés, tous ces documents figureront dans un recueil de textes portant sur la parité et les institutions sur lequel l'Institut travaille avec un éditeur privé.

#### 1. Vers une différenciation des politiques macro-économiques selon le sexe : conceptions et institutions

36. Le 6 septembre 1995, une table ronde intitulée "Vers une différenciation des politiques macro-économiques selon le sexe : conceptions et institutions" a été organisée par l'Institut en parallèle au Forum des ONG tenu à Huairou. Les participants, spécialistes de l'économie féministe, ont parlé des progrès considérables faits par les économistes féministes à la fois en remettant en cause les modèles macro-économiques sexistes et en présentant de nouveaux modèles fondés sur la parité. Ils ont démontré que des résultats macro-économiques en apparence "neutres" tels que la sensibilité de l'offre, la structure des dépenses et les niveaux de croissance en agriculture, étaient en fait étroitement liés aux rapports de force existant entre les sexes et au sein du couple dans différentes sociétés.

37. Les participants ont fréquemment évoqué les moyens de tirer parti de ces analyses de plus en plus nombreuses lors de l'élaboration des politiques ainsi

que les obstacles qui entravaient les progrès aux niveaux national et international. Tout en insistant sur l'important rôle de sensibilisation des groupes de pression qui oeuvrent pour l'égalité entre les sexes, les participants ont évoqué un risque de rupture entre féministes et économistes féministes, du fait notamment du langage technique utilisé par ces derniers.

2. L'intégration de la dimension féminine dans le courant dominant des politiques de développement : obstacles et possibilités

38. Un autre débat, organisé conjointement par l'Institut, le PNUD et les Volontaires des Nations Unies, sur le thème de l'intégration de la dimension féminine dans le courant dominant des politiques de développement : obstacles et possibilités, a eu lieu le 9 septembre 1995 dans le cadre de la Conférence de Beijing avec la participation de théoriciens et de praticiens des questions de parité, qui ont fait le point des progrès accomplis dans la prise en compte institutionnelle des questions de parité par divers organes directeurs au cours de la dernière décennie.

39. Les participants ont décrit certains des progrès réalisés pour ce qui est d'encourager les organes gouvernementaux et les organismes d'aide au développement à prendre en considération les questions de parité, notamment en créant des services chargés des questions féminines et en formulant des directives et des plans d'action concernant les questions féminines. Ils ont également évoqué les facteurs qui ont contribué à ces progrès : le ferme soutien de certains hauts responsables, l'exploitation des changements survenus dans les systèmes politiques et l'apparition d'une masse critique de femmes au sein des institutions et des organisations de la société civile. Les participants se sont inquiétés de la lenteur de l'évolution. Ils se sont interrogés sur les avantages qu'offrirait l'établissement de listes et de directives en vue de l'intégration de la dimension féminine, alors que le climat politique général, sous l'impulsion du néo-libéralisme, freine véritablement la promotion de la parité des sexes.

40. Pour donner suite aux recommandations de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, l'Institut prépare un document dans lequel il s'efforce de déterminer jusqu'à quel point le Programme d'action de Beijing et les débats de la Conférence et du Forum d'ONG ont plus privilégié les questions économiques, comme les politiques macro-économiques et commerciales que les autres conférences des Nations Unies sur les femmes. Il essaie également de déterminer dans quelle mesure le Programme d'action propose les outils d'une transformation économique qui rendrait la politique macro-économique plus soucieuse d'équité entre les sexes.

### C. HABITAT II

41. Comme il l'a fait pour les autres conférences récentes des Nations Unies, l'Institut a contribué aux préparatifs de la deuxième Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II) et aux débats de fond du Sommet "Ville et cité" en faisant connaître les résultats du travail effectué en collaboration constante avec les Volontaires des Nations Unies pour mieux comprendre le rôle et l'influence des organisations communautaires et des groupements de Volontaires dans l'action menée contre les problèmes sociaux qui

/...

se posent dans les zones métropolitaines, ainsi que les obstacles auxquels se heurtaient leurs efforts.

1. L'intégration sociale à la base : la dimension urbaine

42. Il s'agit d'un projet lancé par l'Institut et les Volontaires des Nations Unies en 1994, en milieu d'année, pour décrire et analyser l'expérience acquise par les ONG, les organisations communautaires et des groupes de bénévoles travaillant avec des populations vulnérables ou marginalisées dans 16 villes, sur quatre continents. Les premiers résultats, diffusés et examinés au Sommet mondial pour le développement social, ont été pris en compte dans les préparatifs d'Habitat II. L'une des principales conclusions qui se sont dégagées est que les organisations populaires (organisations communautaires, organisations de base et groupements de bénévoles) ne considèrent pas le conflit permanent et la concurrence avec l'État comme une méthode d'avenir. Elles préfèrent que l'État soit responsable et compétent à tous les niveaux et qu'il réponde aux besoins de tous les secteurs de la population. Dans bien des pays, ceci exige des réformes qui renforceront les autorités locales, de manière à leur permettre de mieux collaborer avec les communautés locales à la mise en oeuvre de stratégies de développement conçues à la base.

2. Action bénévole et démocratie locale : partenariat pour un avenir meilleur dans les villes

43. Ce deuxième projet de recherche de l'Institut et des Volontaires des Nations Unies porte sur 5 des 16 villes du projet précédent – Chicago, Johannesburg-Soweto, Lima, Bombay et Sao Paulo. Il s'agit de mettre en lumière les résultats positifs de la coopération entre organisations communautaires et les groupements de volontaires d'une part et autorités locales de l'autre – ainsi que les obstacles rencontrés dans l'élaboration, l'application et l'évaluation des politiques sociales et économiques au niveau local et, sur la base des informations ainsi recueillies, de susciter un dialogue durable entre acteurs locaux sur les moyens pratiques de développer la coopération dans ce domaine. Les activités qui seront étudiées sont celles qui reposent sur l'existence d'un partenariat actif, qui n'est pas fondé sur l'exploitation, entre organismes publics présents localement et organisations communautaires. La Conférence Habitat II a été l'occasion d'entamer un dialogue dans plusieurs grandes villes, sur quatre continents, mais la phase de recherche proprement dite ne sera achevée qu'à la fin de 1996.

44. Les premiers résultats de ce travail ont été étudiés lors d'une réunion de projet tenue à Istanbul juste avant la Conférence Habitat II. Ils montrent qu'un véritable partage du pouvoir entre les organisations communautaires représentant des groupes marginaux ou vulnérables et les autorités locales existe en fait rarement. Le plus souvent, le succès de la collaboration semble être déterminé par la bonne volonté quelques fonctionnaires, de préférence haut placés. Sinon, on observe souvent des pratiques et des relations clientélistes déguisées. Il est d'autant plus difficile d'instaurer des partenariats dignes de ce nom entre les autorités locales et les groupes vulnérables ou marginalisés qu'il n'existe pas de soutiens institutionnels qui pourraient consolider les liens entre l'État démocratique et la société civile. Même là où il existe des organisations solidement implantées dans la communauté, la collaboration avec

les autorités locales commence souvent par un processus de cooptation parmi les membres de l'organisation, surtout si celle-ci est chargée de la prestation et de la gestion de "services publics". Des recommandations ont été formulées dans trois grands domaines en vue de créer des conditions plus favorables à l'instauration d'une collaboration véritable, à savoir le renforcement des institutions, la mise en valeur du potentiel et les ressources.

#### Activités menées lors de la Conférence Habitat II

45. Lors de la Conférence Habitat II, l'Institut a réalisé cinq manifestations pour faire connaître les résultats de ses travaux sur différents aspects des projets mentionnés plus haut. Trois de ces manifestations se sont tenues au Forum des ONG, la quatrième sur le campus Gumussüyu de l'Istanbul Teknik Üniversitesi et la dernière dans le quartier de Galata à Istanbul. Les deux premières présentaient les résultats et les recommandations préliminaires du projet intitulé Action bénévole et démocratie locale : partenariat pour un avenir meilleur en ville; la troisième était une analyse des techniques de renforcement des capacités de planification communautaire au sein des organisations représentant les pauvres, par des méthodes de recherche active; celle de Gumussüyu était centrée sur les pratiques les plus prometteuses identifiées par le projet intitulé Action bénévole et démocratie locale : partenariat pour un avenir meilleur en ville et la dernière était une démonstration pratique de planification participative pendant neuf jours dans le quartier de Galata, dans le centre d'Istanbul. Aussi bien cette manifestation que la troisième – l'analyse de l'expérience acquise en pratiquant la recherche active avec des communautés à faible revenu – s'appuyaient principalement sur les résultats du projet intitulé "Intégration sociale à la base : la dimension urbaine, et certains des participants à ce projet ont assisté aux manifestations.

46. Outre que certains résultats de recherche ont été diffusés lors de manifestations prévues à l'occasion de la Conférence Habitat II, deux documents de travail et deux articles de presse ont déjà été publiés et plusieurs monographies pourraient l'être. Il est prévu de diffuser les principaux résultats du projet intitulé Action bénévole et démocratie locale : partenariat pour un avenir meilleur dans les villes au cours du second semestre de 1996 et une analyse et un résumé des activités entreprises dans plusieurs pays devraient être publiés ensemble en 1997. À la suite de ce projet, l'Institut a proposé un suivi des tendances qui se dessinent en matière de collaboration entre autorités locales et organisations communautaires, l'objectif étant de déterminer le nombre et la nature des expériences tentées dans ce domaine et d'analyser les principaux facteurs sociaux, politiques et économiques qui influent sur les possibilités de collaboration réelle entre organisations communautaires et autorités locales.

POURSUITE DU PROGRAMME DE RECHERCHE

A. RECONSTRUCTION DES SOCIÉTÉS DÉCHIRÉES PAR LA GUERRE

1. Projet concernant les sociétés déchirées par la guerre

47. Le Projet concernant les sociétés déchirées par la guerre a été lancé par l'Institut en 1994, en collaboration avec le Programme des études stratégiques et de sécurité internationale de l'Institut universitaire des hautes études internationales de Genève. Il atteste que la communauté internationale est de plus en plus consciente que l'aide internationale apportée actuellement aux sociétés déchirées par la guerre permet rarement d'atteindre les objectifs de reconstruction et de consolidation de la paix. Le problème est de savoir qui, au sein de la communauté internationale, est censé assumer une telle responsabilité, et comment coordonner l'action à mener.

48. Le Projet répond à la nécessité d'adopter une approche intégrée et coordonnée en matière de relèvement. Il encourage les principaux agents extérieurs et locaux (donateurs multilatéraux et bilatéraux, ONG, entités nationales et locales) à travailler ensemble, avec l'aide d'une équipe de recherche locale, relevant du Projet, pour analyser les interactions complexes entre le maintien de la paix, les secours, le relèvement et les activités de développement, et à préparer des actions novatrices et mieux intégrées. Le fait de participer à la mise au point d'une véritable stratégie de reconstruction aide les différents acteurs à comprendre combien ils ont intérêt à coordonner leurs activités et à intégrer leurs politiques, et les incite à renouveler leur appui.

49. Pour bénéficier d'un appui politique et institutionnel, il faut maintenir des contacts avec des responsables de haut niveau et avoir une bonne connaissance des enjeux politiques. Deux mécanismes créés dans le cadre du projet visent ces objectifs. Le premier permet de consulter les donateurs : il réunit deux fois par an leurs principaux représentants et ceux des organismes d'aide internationale. Dix-neuf gouvernements et organisations internationales y participent déjà et sept autres ont fait savoir qu'ils comptaient les rejoindre bientôt. Le second mécanisme est un groupe d'experts consultants composé d'éminents spécialistes de la reconstruction après les conflits. Les participants aux deux mécanismes s'emploient à mettre en oeuvre les principes du projet dans leur organisation, leur gouvernement ou leur milieu. La coopération interorganisations s'est poursuivie et le Projet figure de plus en plus souvent à l'ordre du jour des réunions et conférences organisées dans le système des Nations Unies et à l'extérieur.

50. Concrètement, dans le cadre des projets lancés dans certains pays déchirés par les conflits (Érythrée, Guatemala, Mozambique et Somalie), un mécanisme (les groupes chargés des divers projets) permet aux principaux agents extérieurs et locaux de se rencontrer sur un terrain neutre. Ensemble, ils choisissent d'examiner certaines questions relatives au relèvement, ce qui devrait leur permettre de mieux intégrer leurs politiques et d'améliorer leur coordination opérationnelle. Avec l'aide de chercheurs locaux, ils s'efforcent de dépolitiser le débat en séparant les aspects techniques et les aspects politiques des problèmes qu'ils abordent et en privilégiant une vision

d'ensemble. La recherche sur le terrain leur permet également de connaître le point de vue des agents locaux.

### Érythrée

51. En février 1996, le groupe chargé du projet de l'Érythrée a choisi cinq questions qui feront l'objet d'une étude approfondie. De nombreuses composantes de la société érythréenne dépendent encore de l'aide alimentaire. Les recherches sur la sécurité alimentaire permettront, dans un premier temps, d'évaluer la gravité de la situation et, ensuite, d'examiner les politiques et programmes mis en oeuvre pour y remédier et pour aider le pays à passer de l'aide alimentaire à la sécurité alimentaire.

52. Une nouvelle administration régionale vient d'être créée dans le cadre du processus de démocratisation. Des recherches seront effectuées sur la gestion des affaires publiques pour mettre à jour les points forts et les carences de l'administration érythréenne. Elles permettront en outre de déterminer si le pays a les capacités institutionnelles nécessaires pour que la société civile participe activement à la prise de décisions politiques, conformément à l'objectif qui a été fixé.

53. Bien entendu, la guerre a eu des répercussions marquées et durables sur les ressources humaines du pays. Les recherches viseront à évaluer les capacités et les besoins dans ce domaine en consultant certaines organisations publiques et privées.

54. Les infrastructures nationales ont été presque entièrement détruites, ce qui constitue un obstacle sérieux au relèvement. Dans un premier temps, on évaluera leur état, puis on étudiera l'impact de l'amélioration des communications, en particulier les routes, les télécommunications et les systèmes d'approvisionnement en énergie, sur le développement économique et social.

55. Les réfugiés et les soldats démobilisés, dont beaucoup n'ont pas encore été rapatriés, représentent une part importante de la population. Les recherches sur la réintégration sociale des populations touchées par la guerre viseront à déterminer la nature et l'ampleur du problème et à examiner les politiques et programmes élaborés à l'intention de plusieurs groupes. On s'intéressera également aux groupes qui se sont réinstallés spontanément et aux stratégies mises en oeuvre pour faciliter leur réintégration.

56. Des groupes de travail ont été créés pour chacune des questions retenues. La réussite la plus marquante du projet de pays est peut-être l'instauration d'une dynamique de groupe positive, les nombreux agents extérieurs et locaux assumant collectivement leurs responsabilités. Le dernier atelier national, prévu pour novembre 1996, permettra d'évaluer les résultats de ce projet de recherche orienté vers l'action.

### Mozambique

57. À sa réunion de juin 1996, le groupe chargé du projet du Mozambique a décidé d'axer ses recherches sur la réintégration des soldats démobilisés; la

décentralisation et la participation à la gestion des affaires publiques au niveau local; les répercussions de l'ajustement structurel sur l'agriculture; le rôle des relations entre les différents acteurs sociaux dans la démocratie et le développement. On a établi un plan de travail prévoyant des réunions, des activités de recherche, l'établissement de rapports et une évaluation jusqu'à décembre 1996, date du dernier atelier national. Beaucoup espéraient la création d'un dispositif national. En offrant aux agents présents au Mozambique un terrain neutre où ils peuvent examiner des questions de fond intéressant l'ensemble du pays, le Projet concernant les sociétés déchirées par la guerre a répondu à cette attente.

#### Guatemala

58. En avril 1996, on a chargé un universitaire guatémaltèque de vérifier si un consensus s'était dégagé parmi les principaux agents sur l'utilité d'un projet de pays, de déterminer avec précision le rôle que celui-ci pourrait jouer, d'émettre des suggestions concernant sa mise en route, de proposer des candidats pour constituer une équipe de recherche au Guatemala et d'établir un programme provisoire à l'intention de cette dernière. Sur la base des recommandations qu'il a formulées, on a officiellement lancé un projet de pays et les activités sur le terrain ont démarré en août 1996.

#### Somalie

59. La situation de la Somalie étant particulièrement délicate, les recherches et consultations préliminaires avec les agents extérieurs et locaux sont extrêmement complexes et demandent beaucoup de temps. Les consultations tenues en mars 1996 ont confirmé qu'il pouvait être utile de lancer en Somalie un projet incitant les agents extérieurs et locaux à s'engager dans des programmes de reconstruction dynamiques et, à terme, à jouer un rôle stabilisateur. On a conservé l'approche sous-régionale, qui consiste à lancer des sous-projets dans certaines régions de Somalie, dans le cadre du projet de pays. On a retenu plusieurs sous-régions, jugeant qu'elles étaient suffisamment stables et bénéficiaient de conditions favorables. Les résultats des consultations ont été globalement positifs et l'on prévoit d'envoyer une mission dans le nord-est du pays, première des sous-régions choisies, afin d'évaluer sur le terrain s'il est possible de mettre en oeuvre les principes fondamentaux du projet et de s'entendre avec les principaux agents présents dans la région.

60. Trois types de publications ont vu le jour grâce à ce projet : un bulletin interactif, Le défi de la paix, des articles ponctuels et des monographies. On prévoit également une série de brèves analyses intitulée Perspectives. Deux bases de données concernant le projet et un site sur Internet permettent d'améliorer la communication entre les institutions et les particuliers qui s'intéressent à la reconstruction des pays déchirés par les conflits.

61. Les équipes de pays procéderont à l'évaluation finale des projets et formuleront un ensemble de directives et de recommandations pratiques, qui viendront s'ajouter aux rapports et autres documents établis dans le cadre des ateliers et séminaires, aux contributions locales et aux études thématiques et historiques. Durant la phase d'évaluation du projet, prévue pour l'été 1997, on

établira un rapport final comprenant une étude comparative fondée sur des données relatives au projet et sur les résultats d'autres recherches.

## 2. Vulnérabilité et stratégies de survie au Cambodge

62. Ce projet repose sur trois études indépendantes. La première est consacrée à la sécurité alimentaire, la deuxième aux problèmes psycho-sociologiques et la troisième à la stratégie du développement et à l'État cambodgien.

### La sécurité alimentaire au Cambodge

63. Cette étude d'une durée de deux ans, effectuée par l'Institut cambodgien pour le développement, porte sur la sécurité alimentaire, les stratégies de survie adoptées par les groupes vulnérables et l'action menée au niveau des institutions. Elle vise également à renforcer les capacités de l'Institut en matière de recherche. La première phase a été achevée en décembre 1995.

64. Le rapport établi à la fin de cette première phase définit la nature des problèmes de sécurité alimentaire qui se posent actuellement au Cambodge, avance que le problème majeur est l'accès aux denrées alimentaires plutôt que leur disponibilité et explique le rôle que jouent dans ce domaine un certain nombre de facteurs d'ordre agro-écologique, institutionnel, macro-économique, commercial, sécuritaire, social et structurel, au niveau national et à celui des ménages. Il évalue brièvement l'action que mènent diverses organisations en vue d'améliorer la sécurité alimentaire, ainsi que les carences de cette action, et fait valoir que si certains gouvernements et certaines organisations internationales font de la sécurité alimentaire une condition essentielle du développement, ils n'ont pas mis en oeuvre de politiques, programmes ou projets s'attaquant directement ou systématiquement à ce type de problème.

65. Nombre d'organisations ne prêtent pas attention aux différentes stratégies que la plupart des Cambodgiens ont adoptées pour résoudre leurs problèmes de sécurité alimentaire. Le rapport souligne que les organisations extérieures qui comptent apporter une aide aux groupes démunis doivent auparavant étudier la façon dont ces derniers s'organisent pour améliorer leur sécurité alimentaire, dans quelle mesure ils y parviennent et quelles sont les difficultés qu'ils rencontrent. Elles pourraient ainsi s'appuyer sur ce que font déjà les ménages qui connaissent une situation alimentaire précaire.

### Vulnérabilité socio-psychologique et stratégies de survie

66. Cette étude préliminaire, effectuée avec l'appui et la collaboration du Centre de recherche pour le développement international et de l'UNICEF, porte sur : a) la pertinence et l'utilité des méthodes de psychothérapie occidentales fondées sur une conception particulière des traumatismes, de la santé, de la maladie, des groupes vulnérables et de l'enfance; b) la série de facteurs qui déterminent l'impact des conflits aux niveaux individuel, familial et communautaire; c) l'incidence des problèmes socio-psychologiques sur la capacité des individus à reconstruire leur vie; d) les moyens mis en oeuvre sur le plan institutionnel pour remédier à ces problèmes.

67. Selon les premières conclusions de l'étude, l'action menée par certaines organisations internationales pour résoudre les problèmes socio-psychologiques est entravée essentiellement par deux facteurs. En premier lieu, si plusieurs organismes internationaux de développement affirment que l'impact socio-psychologique des conflits doit être pris en considération dans le processus de développement, ils n'ont pas défini avec précision les moyens à mettre en oeuvre et continuent de consacrer leur temps et leurs ressources à des formes conventionnelles d'aide au développement et de secours d'urgence. En deuxième lieu, nombre des actions de type socio-psychologique menées au Cambodge sont fondées sur des jugements universels et des modèles thérapeutiques occidentaux à forte connotation biomédicale. Ces modèles, qui tendent à attribuer l'origine des problèmes socio-psychologiques au fonctionnement de l'individu, sont axés sur la santé mentale et ne prennent en compte ni les facteurs sociaux et structurels ni les problèmes de développement.

68. Le plus souvent, l'aide apportée dans des cas d'urgence n'est pas individualisée, mais repose sur le principe que les traumatismes ont les mêmes effets sur toutes les personnes et que tout le monde a les mêmes besoins. Néanmoins, il existe différentes manières de faire face aux problèmes socio-psychologiques et les adultes comme les enfants ont à leur disposition des ressources personnelles ou communautaires qui leur permettent de se protéger dans une certaine mesure de la douleur ou des traumatismes. Les actions menées sur le plan communautaire doivent tenir compte de ces ressources et s'appuyer sur les valeurs locales plutôt que sur des idées venues d'ailleurs.

#### La stratégie du développement et l'État cambodgien

69. La présente étude examine dans quelle mesure l'État cambodgien a pu reprendre en main le processus de développement après le départ de l'APRONUC et améliorer la coordination et la fourniture de l'aide au développement. Des études sont actuellement consacrées aux questions liées à la dépendance vis-à-vis de l'aide, le contrôle que les Cambodgiens exercent sur leur propre processus de développement, la manière dont les changements politiques et les flux d'aide ont modifié le développement des institutions cambodgiennes, ainsi que l'évolution du rôle des ONG internationales et locales.

#### B. IMPACT DE LA COOPÉRATION TECHNIQUE SUR LA VIE DES FEMMES : INTÉGRATION DES QUESTIONS FÉMININES DANS LA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT

70. Le présent projet vise à renforcer la capacité des chercheurs nationaux d'analyser la manière dont les politiques macro-économiques influent sur les inégalités entre hommes et femmes et à intégrer les conclusions des chercheurs dans la formulation des politiques. Pour atteindre cet objectif à l'échelle nationale, le projet s'emploie à ouvrir des débats et des consultations – "dialogues sur les politiques à mener" – entre spécialistes des rapports sociaux entre les deux sexes, représentants de la société civile et responsables des ministères de l'économie. Pour alimenter et entretenir ces discussions, le projet encourage la recherche sur la place accordée aux femmes dans les grands domaines d'intervention macro-économique. En 1995 et 1996, les principales phases de recherche à orientation pratique (phases II et III du projet) ont

démarré dans les cinq pays participants : Bangladesh, Jamaïque, Maroc, Ouganda et Viet Nam.

#### Financement des ateliers nationaux

71. La deuxième phase du projet était consacrée à l'établissement, entre les chercheurs et les propagandistes spécialistes des questions féminines, d'une part, et les décideurs, d'autre part, d'un dialogue sur la place réservée aux femmes dans certains domaines de la politique macro-économique. Il s'agit, on le voit, de ne plus miser sur les projets et les programmes sectoriels, sur lesquels étaient traditionnellement axées les interventions visant à remédier au problème des inégalités entre les sexes. La tâche la plus délicate pour l'Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social, et pour ses partenaires nationaux dans chaque pays concerné par le projet, a été la mise en place, pour l'atelier, d'un programme d'action susceptible d'intéresser vraiment des intervenants très divers, en particulier les décideurs. Ce défi était d'autant plus redoutable que les institutions qui élaborent les politiques ont tendance à distinguer les questions relatives aux femmes des "grandes" questions de politique économique.

72. Entre avril 1995 et mai 1996, des ateliers nationaux ont été organisés dans les cinq pays participant au projet. Ils ont rassemblé des intervenants nationaux de tous horizons : représentants de la communauté universitaire, organes de décision, ONG, associations et réseaux de femmes, syndicats et organisations d'employeurs. Les ateliers peuvent être classés en deux catégories thématiques : d'une part, les ateliers où l'on a examiné les politiques agricoles (stratégies de croissance, pauvreté et emploi), organisés en Ouganda et au Viet Nam; d'autre part, les ateliers qui ont essentiellement traité de l'industrialisation et de l'emploi dans les secteurs autres que l'agriculture, notamment les secteurs à vocation exportatrice (Bangladesh, Maroc et Jamaïque).

73. Pour mieux orienter les consultations, des documents couvrant une série de thèmes connexes examinés dans chaque atelier ont été préparés et distribués à l'avance aux participants. On publiera un rapport succinct sur les ateliers nationaux de la phase II, actuellement élaboré à partir des projets de rapport de chaque pays intéressé.

#### Recherche à orientation pratique – Renforcement du dialogue sur les mesures à prendre

74. Le volet "recherche à orientation pratique" du projet (phase III) vise à alimenter les dialogues engagés dans les ateliers nationaux quant aux mesures à prendre, en essayant de répondre à certaines des questions clefs formulées lors des consultations. On a pour cela mis au point dans chaque pays une phase de recherche étroitement circonscrite et de courte durée. Les organismes publics et institutions de la société civile concernés seront tenus au fait des progrès réalisés et des conclusions des travaux, et seront régulièrement consultés de façon que la recherche soit mieux adaptée aux impératifs de l'élaboration des politiques.

75. Au Maroc, la recherche de la phase III, conduite par le Centre d'études et de recherches Aziz Belal (CERAB), porte sur deux séries de questions apparentées. Son premier objectif est de montrer l'importance des facteurs organiques (au niveau de l'usine) et socioculturels qui contribuent à la mise en place de structures professionnelles (division du travail, perspectives en matière de promotion et de formation, niveau des salaires) différentes pour les employés des deux sexes. L'idée sous-jacente à la recherche est que la subordination des femmes dans les usines n'est pas seulement déterminée par le monde extérieur (éducation, formation, responsabilités ménagères, idéologies familiales), mais qu'il existe des processus concrets inhérents au monde du travail lui-même qui poussent les employés vers des "profils de carrière" différents selon qu'ils sont des hommes ou des femmes.

76. Le deuxième objectif de cette recherche est d'étudier le lien existant entre des modèles de relations entre employeurs et employés (et les structures de salaires qui leur sont associées), d'une part, et la compétitivité à l'exportation, d'autre part. Le débat tourne autour d'une autre interprétation de l'incidence des salaires sur la compétitivité à l'exportation, selon laquelle les salaires constituent non une composante invariable et absolue des coûts de production, mais un facteur fonctionnel influant sur les méthodes de production et la productivité. Il s'agit en d'autres termes de vérifier l'hypothèse selon laquelle des salaires bas et des modèles de relations professionnelles vont de pair avec une faible productivité. Le projet de recherche explore cette hypothèse plus particulièrement dans le secteur du textile et de l'habillement (sous-secteurs des tapis, des lainages et des vêtements).

77. L'un des deux principaux volets de la recherche menée au Bangladesh, sous la direction du Centre de concertation, concerne la tendance à employer une main-d'oeuvre temporaire dans les industries à vocation exportatrice, et en particulier les causes et les conséquences de la non-syndicalisation, ainsi que les mécanismes complexes au moyen desquels la hiérarchie entre les sexes est recréée à l'intérieur d'un marché du travail prétendument "indifférent" aux sexes. L'autre volet du programme de recherche vise à cerner les facteurs qui influent sur les décisions prises par les ménages en matière d'offre de main-d'oeuvre. De nombreux travailleurs du secteur industriel structuré sont de jeunes migrantes rurales, mais aucune étude n'a encore été consacrée aux forces socio-économiques et aux processus de décision dans les ménages qui poussent ces cohortes de jeunes femmes à quitter leur environnement rural pour les zones urbaines – fait sans précédent dans une société où l'on continue de se plier à des règles de ségrégation très strictes.

78. Au Vietnam, le thème retenu pour la phase III est celui de la diversification de l'économie des ménages ruraux, l'accent étant mis sur les activités entrepreneuriales des femmes. La recherche, conduite par le Centre d'études sur la famille et la femme fera mieux connaître comment les femmes des ménages ruraux ont tiré parti des nouvelles perspectives offertes par les politiques en vigueur, qui visent à promouvoir l'entreprise privée, au titre du programme national de libéralisation économique (doi moi) du Viet Nam. Les chercheurs étudieront la mesure dans laquelle la répartition du travail par sexe dans des ménages présentant des caractéristiques différentes (sexe de la personne qui dirige le ménage, composition par âge et par sexe, et avois

financiers) explique que ces ménages réagissent de manière différente à de telles mesures d'incitation.

79. En Ouganda également, la recherche de la phase III porte sur la place réservée aux femmes dans la récente politique agricole. L'augmentation des revenus du pays et des ménages est un objectif que l'on cherche à atteindre au moyen de politiques de stimulation de la productivité agricole et de promotion de l'emploi extra-agricole. Plus précisément, les stratégies de croissance agricole englobent l'amélioration des techniques, la diversification (produits agricoles d'exportation non traditionnels, en particulier), la promotion de la réforme du secteur agro-alimentaire et de la réforme institutionnelle (organismes de crédit, notamment). En procédant sur le terrain à une série d'études approfondies, les chercheurs s'efforcent de déterminer comment les politiques macro-économiques actuelles redressent, accentuent ou perpétuent les inégalités entre les sexes, et quelles sont les incidences de ces inégalités sur la productivité agricole et la dépaupérisation. Les travaux de recherche sont coordonnés par le Secrétariat à la politique agricole qui, vu l'importance des questions étudiées, a encouragé l'élargissement du projet original et annoncé un financement supplémentaire à cette fin.

80. En Jamaïque, la phase III prendra la forme d'un stage de sensibilisation à l'égalité des sexes à l'intention des hauts responsables de l'Institut jamaïcain de planification spécialement chargé de renforcer les capacités de planification de l'État. L'équipe de formation, assistée d'un économiste spécialiste des questions d'équité entre les sexes, aidera le personnel de l'Institut à acquérir les compétences nécessaires à l'analyse sexospécifique de certaines politiques macro-économiques et sectorielles. Après le stage, il sera périodiquement procédé à une évaluation de l'impact de cette sensibilisation sur les activités de l'Institut.

81. La phase de recherche à orientation pratique du projet devait s'achever avec la tenue à Dhaka (Bangladesh), du 26 au 28 novembre 1996, d'un stage international sur l'élaboration d'un programme d'action macro-économique plus soucieux d'équité entre les sexes. L'Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social, le PNUD et le Centre de concertation de Dhaka devaient organiser ce stage conjointement. L'Institut de recherche des Nations Unies présenterait ensuite un rapport exposant l'ensemble des conclusions du projet et les questions de fond sur lesquelles les participants aux ateliers auraient appelé l'attention.

82. Par ailleurs, l'Institut élabore, à partir des travaux engagés dans le cadre du projet, un nouveau programme de recherche sur les sexospécificités et la pauvreté. Ce projet aurait pour objectif d'enrichir les débats actuels sur les femmes et la pauvreté grâce à une recherche comparative menée à l'échelle nationale, dans l'intention explicite d'étayer les arguments en faveur de l'intégration des questions touchant la condition de la femme dans les analyses et les politiques relatives à la pauvreté.

C. ENVIRONNEMENT, DÉVELOPPEMENT DURABLE ET TRANSFORMATIONS SOCIALES

1. Dimensions politiques et sociales des programmes et projets de protection de l'environnement

83. Ce projet a pour objet d'étudier comment certains groupes d'intérêt facilitent, empêchent ou encore influencent la conception et l'exécution des politiques et projets environnementaux dans les pays en développement, comment les dispositifs de protection de l'environnement peuvent porter atteinte à l'échelon local aux moyens de subsistance de certains groupes sociaux et comment les programmes et projets de conservation des ressources naturelles peuvent respecter un meilleur équilibre entre les objectifs dans le domaine de l'environnement et ceux touchant au bien-être de l'homme. Il donne actuellement lieu à des recherches au Costa Rica, aux Philippines et au Sénégal.

84. En 1995 et 1996, des chercheurs de l'Université nationale (UNA) au Costa Rica, de l'Institut des sciences et de la gestion de l'environnement aux Philippines et de l'École nationale d'économie appliquée (ENEA) au Sénégal ont achevé leur travail de terrain sur les données d'expérience acquises dans le cadre de projets locaux et il ont établi des projets de monographies. Des ateliers destinés à examiner les résultats préliminaires des recherches se sont tenus au Costa Rica et aux Philippines.

85. Les recherches réalisées ont porté en particulier sur les approches faisant appel à une gestion des ressources participative ou communautaire en matière de protection de forêts, de plantation d'arbres et de conservation des sols. Elles montrent comment des facteurs politiques et sociaux entravent ou pervertissent souvent l'application des politiques, des législations et des programmes et projets de protection de l'environnement. Plusieurs études de cas ont mis l'accent sur les problèmes liés à la méfiance qui existe entre les utilisateurs locaux des ressources et les agents externes, au caractère purement formel ou "technocratique" de la participation, à l'insuffisance de l'organisation communautaire, au non-respect des principes de responsabilité par les dirigeants, aux structures administratives déficientes ou socialement discriminatoires et à la corruption et à l'abus d'autorité des élites locales. Les recherches ont également confirmé l'idée selon laquelle on ne peut gérer durablement les ressources qu'en protégeant les moyens de subsistance. À moins d'intégrer judicieusement les objectifs écologiques et socio-économiques, les programmes et projets de protection de l'environnement risquent fort d'être voués à l'échec.

86. Ce qui ressort aussi clairement des recherches est que dans la très grande majorité des cas, promouvoir la participation et la gestion durable des ressources ne se fait pas du jour au lendemain. Les organismes externes opèrent souvent dans des délais beaucoup trop courts sans rapport avec la réalité. Les éléments clefs de la réussite des projets – instaurer la confiance entre les protagonistes locaux et externes, renforcer l'organisation des communautés et faire comprendre à celles-ci que les projets les intéressent au premier chef – sont des tâches qui peuvent être très absorbantes.

87. Ainsi, les recherches conduites aux Philippines ont fait ressortir le danger qu'il y a à faire participer l'ensemble de la population à la prise de

décisions et au processus de consultation trop tôt, c'est-à-dire avant que la position des autorités locales sur les questions à l'étude n'ait été clairement arrêtée et que l'organisation et la direction des communautés n'aient été renforcées. L'empressement de nombreux organismes à promouvoir la participation a souvent fait que lors de réunions, les représentants de communautés mal préparés sont débordés par les participants et leur langage. Les organisations communautaires réussissent souvent à peser et à influencer davantage sur la prise de décisions lorsqu'elles se mobilisent et interviennent de manière spontanée et ponctuelle, en focalisant leur attention sur une question déterminée exigeant une décision rapide ou en ciblant une personne ou une institution donnée.

88. L'aide étrangère en matière de protection de l'environnement semble aussi avoir un autre effet contradictoire. Les ONG bénéficiant, au titre de l'appui international, de fonds importants, elles font porter l'essentiel de leurs efforts sur des activités à portée locale ou ayant un caractère administratif comme la formation, l'organisation communautaire, l'administration et la collecte de fonds, ce qui fait qu'elles affectent relativement peu de ressources aux activités de sensibilisation ou au suivi de l'application des politiques, législations et programmes en faveur de l'environnement.

89. Les rapports finals de pays devraient être soumis dans le courant du deuxième semestre de 1996 et un projet de rapport de synthèse établi au début de 1997. Deux études de pays devraient être publiées sous forme de livre.

2. Incidences des parcs nationaux et des zones protégées sur la société et l'environnement des pays en développement

90. Ce projet, qui avait pour objet d'évaluer de manière critique les incidences socio-économiques et écologiques de la création de parcs et de réserves dans les pays en développement, a été achevé. Des études de cas ont été réalisées par des équipes de chercheurs au Brésil, en Chine, en Équateur, en Inde, au Pérou et en Afrique australe (Mozambique, Afrique du Sud et Zimbabwe) et des rapports contenant leurs conclusions sont en cours d'établissement.

91. La réalisation d'études thématiques dans le cadre du projet a beaucoup progressé. Six ont été publiées sous forme de documents de synthèse. Les deux premières, qui avaient pour objet d'évaluer des projets d'écotourisme et de participation communautaire en Afrique australe, concluent que le tourisme peut contribuer à améliorer les moyens de subsistance des populations rurales à condition que de sérieux efforts soient faits pour lever les obstacles à une véritable participation des communautés.

92. La troisième étude, qui examine les rapports entre les populations autochtones et les zones protégées, fait valoir que les défenseurs de l'environnement mettent la préservation de la nature au-dessus de la défense des intérêts des populations autochtones; cette étude est disponible en anglais, en espagnol et en français. La quatrième analyse les rapports entre la conservation de l'environnement et le développement social en s'appuyant sur une enquête menée dans les réserves de pandas en Chine; elle conclut que des politiques appropriées de conservation de l'environnement ne sont pas à négliger pour répondre aux besoins essentiels des populations, assurer la sécurité de leurs moyens de subsistance et garantir la cohésion sociale et la participation

populaire. La cinquième, consacrée à la participation populaire à l'aménagement des zones protégées, conclut qu'il est urgent d'adopter de nouvelles méthodes participatives favorables aux moyens de subsistance des populations locales.

93. La sixième, qui étudie les rapports entre la diversité biologique et le bien-être des populations, souligne que les mesures de protection de la diversité biologique ne bénéficient pas à tous les groupes sociaux, en particulier aux plus vulnérables. Un rapport sur les zones protégées en France doit être publié par les éditions L'Harmattan, à Paris. Fondé sur des monographies concernant les Cévennes et le mont Pilat et d'autres documents, il étudie comment ces zones contribuent à protéger l'emploi, la culture et les écosystèmes vitaux dans les campagnes.

94. Un ouvrage de synthèse résumant les résultats préliminaires des recherches figurant dans les monographies et études thématiques susmentionnées doit être publié aux éditions Earthscan. Il contient les résultats de monographies réalisées dans les pays industrialisés et les pays en développement et indique comment les zones protégées pourraient être aménagées de manière plus équilibrée moyennant une meilleure intégration des exigences sociales et écologiques.

#### PUBLICATIONS ET DIFFUSION

##### A. PUBLICATIONS

95. Au cours des deux années écoulées, l'Institut a continué de s'attacher à produire des ouvrages de qualité – livres, monographies, documents de travail, documents spéciaux, rapports de conférences et bulletins. Trente titres sont parus en coédition et 16 autres, actuellement sous presse, seront publiés par des maisons d'édition commerciales et des presses universitaires. État de désarroi a été traduit en arabe, en chinois et en coréen.

96. Vingt et un documents de travail ont été publiés et sept autres le seront sous peu. Neuf documents spéciaux et quatre documents d'information de l'UNRISD sont venus s'ajouter aux titres déjà publiés en prévision du Sommet mondial pour le développement social. Sept documents spéciaux ont paru dans la série consacrée à la question des femmes dans le cadre de la préparation de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, et un autre est annoncé. Le premier document spécial du projet sur les sociétés déchirées par la guerre est désormais disponible. Deux monographies et le rapport d'une conférence ont paru au cours des deux dernières années.

97. Le Bulletin du développement social publié deux fois par an par l'UNRISD reste un important outil pour faire connaître les publications et les activités de l'Institut. De plus, deux bulletins de projet – The Challenge of Peace et FOCUS on Integrating Gender into the Politics of Development – continuent à paraître. Par ailleurs, l'Institut a sorti un nouveau catalogue complet des ouvrages qu'il a publiés depuis 1985.

## B. DIFFUSION

98. Les publications, les moyens d'information spécialisés, la presse écrite, les médias électroniques, les ateliers et les conférences restent des relais privilégiés et efficaces pour faire connaître les activités de l'Institut aux chercheurs, enseignants, responsables politiques et organismes de développement.

99. Au cours de l'année écoulée, l'Institut s'est tout particulièrement efforcé de diffuser ses publications auprès de ses groupes cibles, mais aussi d'un public plus large. Il a réussi à élargir son lectorat grâce à ses nouvelles listes de distribution, et s'est simultanément efforcé d'atteindre certains groupes précis dans le cadre des activités du Sommet mondial pour le développement social, de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et d'Habitat II. Certaines publications sont également envoyées à des dirigeants politiques, aux responsables des organismes concernés des Nations Unies et organisations internationales apparentées et aux réseaux d'ONG.

100. Les médias spécialisés continuent à donner un large écho aux activités de l'UNRISD. L'Institut les informe par des communiqués de presse rédigés en anglais, en espagnol et en français de chacune de ses nouvelles publications internes ou commerciales et de chacun de ses séminaires internationaux, et leur envoie le cas échéant des exemplaires de presse. Au cours des deux années écoulées, 80 revues, bulletins et quotidiens ont publié 475 brefs articles ou listes concernant des publications, conférences et résultats de recherches de l'UNRISD.

101. L'Institut a créé sur Internet des pages d'accueil UNRISD et Projet sur les sociétés déchirées par la guerre. L'efficacité de ce nouveau moyen de communication est attestée par le nombre de consultations des pages (près de 13 000) enregistré pendant les deux premiers mois d'existence du site. Depuis septembre 1996, le catalogue des publications de l'UNRISD est également sur Internet. Les utilisateurs peuvent rechercher des titres par thème ou par mot clef et passer leur commande directement par le réseau.

102. Les publications et les travaux de l'Institut figurent non seulement dans les répertoires imprimés classiques, mais aussi dans les catalogues électroniques de données et de résumés analytiques. Les éditeurs qui publient des catalogues en ligne sur le World Wide Web, notamment The Brookings Institution, Oxford University Press et Routledge, contribuent à mieux faire connaître les publications de l'UNRISD.

## CONSEILS ET CONSULTATIONS

103. En marge de leurs activités permanentes de recherche et d'administration, les fonctionnaires de l'UNRISD sont de plus en plus souvent amenés à travailler à titre de conseillers et de consultants pour des organismes des Nations Unies, des organisations bilatérales et multilatérales, des gouvernements, des ONG, des instituts de recherche et des universités. Ces missions donnent à l'Institut la possibilité de contribuer concrètement à la réflexion et aux programmes d'autres entités et institutions. Elles offrent par ailleurs au personnel de l'Institut l'occasion d'échanger des idées mais aussi de multiplier ses contacts, de

trouver des chercheurs éventuels et d'explorer de nouvelles sources de financement.

104. Les activités consultatives peuvent prendre des formes très diverses : coordination de projets de recherche; établissement de rapports et de documents ou formulation d'observations à leur sujet; élaboration de nouveaux programmes et évaluation des programmes existants; services de conseiller technique, nominations à des comités, commissions ou conseils. Les fonctionnaires de l'UNRISD participent régulièrement, en qualité d'orateurs principaux, de conférenciers, d'intervenants ou d'experts, à des conférences, ateliers et séminaires organisés par d'autres groupes et organismes. Bien que l'essentiel du travail de consultation se fasse spontanément au gré des demandes, l'Institut est parfois engagé officiellement par d'autres organismes pour exécuter des tâches précises.

105. C'est ainsi que ces dernières années, un certain nombre d'organisations multilatérales (Unesco, OMS, Banque mondiale notamment) ont requis les compétences de l'Institut dans les domaines suivants : culture et développement, développement rural et environnement, santé et développement, renforcement des capacités de l'Afrique. L'Institut a également aidé le PNUD à définir le contenu du Rapport sur le développement humain pour les années 1996 et 1997. Les institutions bilatérales et les gouvernements nationaux ont également fait appel à l'Institut : le Groupe de travail sur le sida pour obtenir des données et des avis sur la question de la pauvreté, l'Agence suisse de coopération au développement sur la suite à donner au Sommet mondial pour le développement social, et le Gouvernement sud-africain sur ses relations avec les organisations internationales. Du côté des ONG, le personnel de l'UNRISD a conseillé Oxfam sur des questions de restructuration économique, de même que le Centre du Sud en ce qui concerne la libéralisation des échanges et fourni au WWF (Division de la biodiversité et des zones protégées) un appui et des avis techniques.

106. Par ailleurs, les fonctionnaires de l'UNRISD sont fréquemment sollicités par les revues et éditeurs spécialisés. Ils ont collaboré avec environ 14 revues et bulletins qui leur ont demandé une aide rédactionnelle et des évaluations de manuscrits, et été membres de six comités de rédaction.

#### SITUATION FINANCIÈRE

107. Bien qu'il fasse partie du système des Nations Unies, l'Institut compte uniquement sur les contributions volontaires des gouvernements, des organismes internationaux de développement et des fondations pour financer toutes ses activités. En 1995-1996, il a été financé par 25 organismes bilatéraux ou multilatéraux et fondations.

108. La santé financière générale de l'Institut demeure satisfaisante, puisque le montant total des ressources disponibles a augmenté d'environ 20 % par an (28 % en 1996), soit suffisamment pour financer l'expansion des activités de recherche. En 1995-1996, les ressources de base et les fonds alloués aux projets ont tous deux augmenté, et ce pour le deuxième exercice consécutif.

109. En dépit de ces bonnes nouvelles, la situation reste incertaine en ce qui concerne le financement de l'Institut pour 1997, car la contribution triennale des principaux bailleurs de fonds de l'Institut arrive à échéance en 1996, et deux projets de longue durée approchent également de leur terme – ce qui représentait environ un cinquième du financement total de l'Institut au cours des quatre dernières années. Malgré un redressement temporaire en 1995, la part des ressources de base par rapport au montant total des dépenses a continué de baisser, comme c'est le cas depuis 1990. Elle est maintenant tombée à 35 %, contre 78 % en 1990. Cette évolution est préoccupante, car elle restreint la liberté d'action si nécessaire à la fécondité de la recherche.

-----